



Appel de candidatures *Comité pour le traitement des eaux usées*

Au cours des dernières années, la problématique liée à la conformité des résidences madeliniennes à la réglementation provinciale sur l'évacuation et le traitement des eaux usées est devenue, pour le conseil, une priorité. Un inventaire complet réalisé entre 2015 et 2016 a révélé que 30 % des installations septiques individuelles ne sont pas conformes à la réglementation.

Ce dossier, préoccupant en matière de protection de l'environnement, soulève une question d'équité entre ceux qui respectent la réglementation, ceux qui sont raccordés à un réseau public et ceux qui déversent leurs eaux usées dans l'environnement.

Pour assurer la continuité de la démarche de mise aux normes dans les meilleures conditions possibles, la Municipalité souhaite mettre sur pied un comité élargi qui aura comme mandat de proposer des recommandations au conseil municipal.

Voici des renseignements importants à prendre en considération lors de votre mise en candidature

Composition du comité :

Ce comité sera composé de 5 citoyens, 2 élus ainsi que de la directrice des Services techniques et des réseaux publics et du directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Structure et organisation des rencontres :

Trois rencontres seront planifiées entre le début de juin et la fin de septembre :

- 1^{re} rencontre la semaine du 4 juin 2018 : pour dresser le portrait de la situation et présenter le mandat du comité*
- 2^e rencontre la semaine du 18 juin 2018 : pour échanger, formuler des pistes de solutions, élaborer une stratégie et émettre une première ébauche de recommandations*
- 3^e rencontre en septembre 2018 : pour valider les recommandations*

À noter qu'une 4^e rencontre pourrait être organisée au besoin en octobre 2018.

Description du mandat/rôle des membres du comité :

Le rôle de ce comité sera de formuler des recommandations visant à faciliter la mise aux normes des eaux usées aux Îles-de-la-Madeleine. Dans le cadre de leurs travaux, les membres de comité auront la responsabilité de représenter l'intérêt collectif des Madelinots en matière de traitement des eaux usées.

Si ce mandat vous intéresse, nous vous invitons à remplir le questionnaire qui se trouve à la page suivante.



Mise en candidature

VOS COORDONNÉES

<i>Nom :</i>
<i>Adresse résidence principale :</i>
<i>Adresse de toutes autres propriétés (commerce, résidence ou terrain) situées aux Îles (si applicable) :</i>
<i>Téléphone à domicile :</i>
<i>Téléphone cellulaire :</i>
<i>Adresse courriel à domicile :</i>
<i>Quel est le meilleur moyen de communiquer avec vous?</i>

MOTIVATION ET EXPERTISE

<i>Expliquez votre compréhension du mandat et des responsabilités de ce comité :</i>
<i>Expliquez vos attentes face au mandat de ce comité :</i>

Indiquer vos champs d'expertise ou de connaissances, les formations professionnelles ou l'expérience qui vous permettraient de contribuer efficacement aux travaux de ce comité :

- Science de l'environnement*
- Science générale (Biologie, chimie, physique)*
- Domaine de l'urbanisme*
- Domaine de la construction résidentielle ou commerciale*
- Domaine légal*
- Autre Précisez :*



Expliquez en quelques phrases pourquoi vous êtes intéressé(e) à siéger sur ce comité et comment vous comptez contribuer efficacement à l'avancement de ses travaux :

Veillez ajouter toutes autres informations jugées pertinentes à votre candidature au comité :

APPUI CITOYEN OU RÉFÉRENCES

Veillez nous fournir le nom d'une personne qui appuie votre candidature ou qui pourrait nous fournir des références :

DISPONIBILITÉ POUR LES RÉUNIONS

Êtes-vous disponible le soir pour assister à des réunions? Oui Non

Êtes-vous disponible le jour pour assister à des réunions? Oui Non

PROCHAINES ÉTAPES

1. *Faites parvenir le formulaire de mise en candidature par courriel à communication@muniles.ca ou par courrier à l'intention du directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme à :*

460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

2. *Un membre de l'équipe municipale pourrait communiquer avec vous afin de recueillir plus de renseignements.*
3. *Si votre candidature est retenue, un membre de l'équipe municipale communiquera avec vous d'ici le 30 avril afin de vous fournir plus de renseignements au sujet du mandat et des responsabilités du comité.*
4. *L'horaire des rencontres sera confirmé lorsque tous les membres du comité auront été sélectionnés.*
5. *Les rencontres auront lieu à la mairie et la date limite pour remettre le rapport et les recommandations du comité est le 30 novembre 2018.*